

La Valette Infos

Le journal interne du Centre Hospitalier La Valette

Numéro 28

Décembre 2024 à février 2025



réalisation des patients et des soignants de l'unité Maurice DIDE

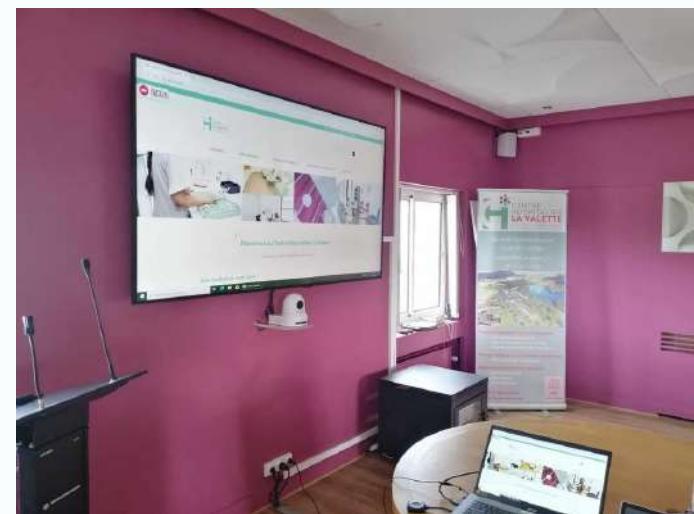
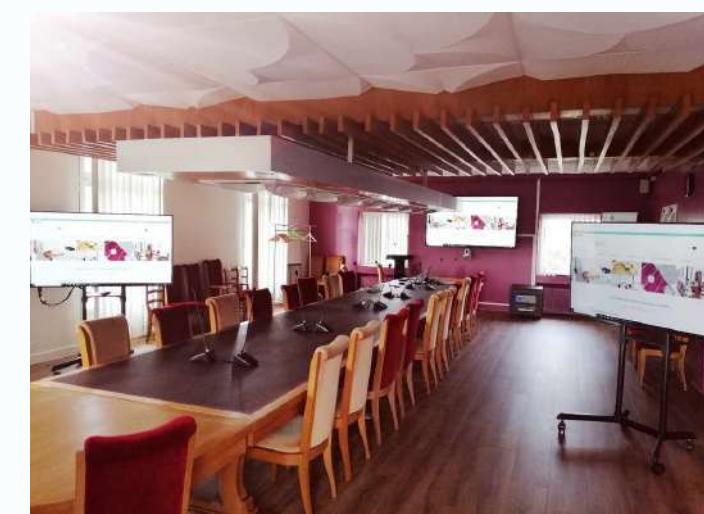


		Travaux
3		Travaux et aménagement de la salle du Conseil de Surveillance
	4	Travaux
Travaux à l'équipe centrale d'entretien		
	5	Actualités
Actualités		Etablissement engagé contre les virus de l'hiver 2023-2025
Plan de sécurisation d'établissement : exercice sureté	6	
	7	Actualités
Actualités		Egalité professionnelle
La fête de Noël à l'hôpital de La Valette	8	Mon espace santé
	9	Actualités
		Vœux 2025
Actualités	10	
Acquisition de vélos		ACTUALITÉS
Calendrier de l'Avent du PTSMS	11	MANIFESTATION LOI HANDICAP
		INTERVENTION MUTUALITÉ CREUSOISE
DOSSIER	12	
Les A.C.T		
	13/14	DOSSIER
		Les archives
Bienvenue à la MAS	15/16	



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

TRAVAUX



Conformément à la réglementation en vigueur concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), la porte capitonnée a été remplacée. Cette mise à jour vise à garantir une meilleure accessibilité, en permettant aux personnes handicapées de circuler de manière plus fluide





E.C.E



Les locaux de l'ECE (Equipe Centrale d'Entretien) étaient vieillissants.

Dans le cadre de la campagne d'investissement, les Responsables Technique et ECE ont évalué les besoins spécifiques pour le bureau, les vestiaires, les sanitaires de l'ECE ainsi que pour le local de bio-nettoyage principal.

Les objectifs de cette rénovation étaient d'améliorer la qualité de vie au travail : le confort, la fonctionnalité mais aussi l'esthétique des locaux.

Grâce au travail collaboratif, élément clé de ce succès, il a été possible de transformer un espace vieillissant en un environnement fonctionnel et accueillant.

Cet environnement de travail plus agréable pour l'ECE engendre investissement et dynamisme dans les tâches demandées.

D'autre part, le souhait d'engagement dans de futurs projets est apparu.

D'autant plus, que le matériel a été, peu à peu, remplacé et de nouvelles machines ont été acquises.

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD et la MAS obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023-2025.



**Nous sommes
engagés dans la lutte
contre les virus
de l'hiver.**

MENTION DÉCERNÉE PAR L'ARS



**Niveau
maximum**

Le Centre Hospitalier La Valette s'est engagé dans une mobilisation en faveur de la protection des résidents contre les virus hivernaux en incitant à la vaccination contre le Covid-19 et la grippe, et en appliquant les gestes barrières avec les démarches suivantes :

- Réalisation de Quizz avec les salariés.
- Information à l'ensemble des agents grâce à des campagnes d'affichage, flyers
- escape-game sur l'hésitation vaccinale.
- Information au Conseil de la Vie Sociale
- Recueil et suivi de la Couverture Vaccinale de la grippe et de la Covid des résidents et des salariés
- organisation des séances de vaccination au sein de l'Hôpital.
- Recueil anonyme des motifs de refus de vaccination grippe et Covid des résidents et des salariés sur une attestation.
- Vérification annuelle des statuts vaccinaux des résidents éligibles contre le Pneumocoque.
- Affichage de l'appartenance de l'ESMS à la mention à l'entrée de la structure.
- Disposition de stocks TROD (test rapide d'orientation diagnostique) grippe et Covid.
- Suivi annuel du volume de consommation des Produits Hydro-Alcooliques (PHA) en fonction du nombre de journées d'hébergement.
- masques et gel hydro alcoolique à l'entrée de la structure pour les personnes symptomatiques.

FELICITATIONS A TOUT LE PERSONNEL POUR L'OBENTION DE CETTE DISTINCTION !

Un exercice de sûreté grandeur nature au Centre Hospitalier La Valette

Le 18 décembre, le Centre Hospitalier La Valette a eu l'honneur d'organiser un exercice de sûreté en collaboration avec les équipes du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Guéret.

Cette première initiative conjointe, inscrite dans le cadre de notre Plan de Sécurisation d'Établissement (PSE), visait à renforcer notre préparation face à des situations critiques, tout en testant et consolidant nos procédures en la matière. Nous souhaitons adresser nos plus vifs remerciements aux équipes de la gendarmerie pour la qualité de leur accompagnement, leur expertise et leur disponibilité. Leur présence et leur maîtrise opérationnelle ont offert des enseignements précieux à l'établissement, contribuant directement au succès de cette simulation. Un immense bravo également à nos professionnels pour leur mobilisation et leur professionnalisme exemplaires.

Cet exercice a révélé une synergie forte entre les acteurs impliqués, reflétant notre volonté collective d'anticiper, de réagir avec efficacité et de progresser dans une démarche de sécurité proactive. Ce type d'expérience confirme l'importance de poursuivre ce travail collaboratif sur ces enjeux cruciaux, afin de garantir la sécurité de tous : patients, visiteurs et personnels.



Egalité professionnelle

Le CHLV franchit une Nouvelle Étape !

Résultats de notre index égalité professionnelle pour 2023 :

Score global : 82/100 points

Objectif atteint : Dépassement du seuil cible de 75 points

Points clés :

Écart de rémunération entre femmes et hommes minimal

Engagement concret pour la réduction des inégalités

Dynamique positive dans la Fonction Publique Hospitalière

Mon Espace Santé

Le 7 janvier le CHLV s'associait à la CPAM et au GIP ESEA pour faire découvrir « mon espace santé » à travers un stand d'information au CMP adultes de Guéret. Des flyers ont également été distribués avec les bulletins de salaire de janvier.



**mon
ESPACE
SANTÉ**

Le nouvel espace numérique personnel et sécurisé dédié à votre santé

3 AVANTAGES QUI VOUS FACILITENT LA VIE

STOCKEZ VOS DOCUMENTS DE SANTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ
Vos résultats d'analyses, ordonnances, radios... enregistrez-les simplement dans Mon espace santé. Ils sont en sécurité et accessibles tout le temps et de n'importe où.

PLUS BESOIN D'EMPORTER VOS DOSSIERS MÉDICAUX CHEZ VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ
Avec votre autorisation, ils peuvent accéder à tous vos documents de santé, directement depuis leur interface informatique sécurisée et notamment en cas d'urgence.

ÉCHANGEZ DE FAÇON SÉCURISÉE AVEC VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ
Via la messagerie sécurisée, vos professionnels de santé peuvent vous contacter et vous envoyer des informations en toute confidentialité.

ET DEMAIN...
Mon espace santé s'enrichira d'autres fonctionnalités. Par exemple, vous aurez accès à un catalogue de services et d'applications de santé sélectionnés pour leur sérieux et leur utilité. Vous retrouverez aussi un agenda personnalisé pour mieux organiser vos rendez-vous médicaux et bénéficier de rappels pour vos vaccins ou dépistages.

POUR VOUS
Si vous ne vous y apposez pas, la création de Mon espace santé est automatique. Le service est accessible en quelques clics depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

POUR VOTRE ENFANT
Votre enfant peut lui aussi bénéficier des avantages de Mon espace santé. Pour activer son profil, il suffit de vous connecter à monespacesante.fr avec le code provisoire envoyé pour votre enfant, et ce vous assurez d'avoir l'accord de l'autre parent. Votre enfant est ainsi rattaché à votre profil et vous pouvez accéder facilement à ses informations de santé.

La fête de Noël à l'hôpital de La Valette : un moment de partage et de joie

ACTUALITES



Deux jours plus tard, le 14 décembre, c'était au tour des enfants et du personnel de vivre la magie de Noël. Les enfants ont pu profiter d'une fête spéciale, avec des animations et des surprises, tandis que le personnel de l'hôpital s'est réuni autour d'un repas convivial offert par l'hôpital et l'Amicale du personnel pour célébrer la fin d'année ensemble.

Les vœux de l'hôpital se sont déroulés le 21 janvier dernier. Cet événement a été l'occasion de célébrer ensemble le début de cette nouvelle année.

Lors de cette cérémonie, les médailles d'argent, de vermeil et d'or ont été remises. De plus, nous avons également souhaité rendre hommage à nos retraités de 2024 en leur offrant un cadeau symbolique, témoignant de notre gratitude pour leurs années de service.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle après-midi et merci aux agents de l'UCP qui ont confectionné des mignardises .



Acquisition de deux vélos à assistance électrique qui seront entreposés au standard.



Le PTSM se dote d'une page Linked'in et pour célébrer la période des fêtes, il a lancé un calendrier de l'Avent spécial avec chaque jour une nouvelle interview avec un partenaire clé.

Vous pouvez tous les retrouver sur linked'in #SantéMentale #PTSM #CalendrierDeLavent #Partenaires #Communauté



Le principe fondamental de la Loi Handicap » du 11 février 2005 est que toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté

A l'occasion des 20 ans de cette Loi, la filière de réhabilitation a proposé une manifestation le mardi 11 février à la Cafétéria du Centre Hospitalier La Valette.



Rencontre avec la délégation de la Creuse de la Mutualité Française

Depuis plusieurs années, la délégation de la Creuse de la Mutualité Française organise des moments d'échanges autour d'un petit déjeuner avec des personnalités du département, divers services de la fonction publique et des acteurs impliqués dans les associations.

Cette année, le thème abordé était la santé mentale. Le CSAPA a été sollicité pour participer à cette matinée. Monsieur Pascal Lemaitre a eu l'occasion de s'exprimer le 31 janvier 2025 devant une assemblée, afin de présenter l'offre de soins proposée par le CH La Valette, en mettant particulièrement l'accent sur le suivi en addictologie en Creuse.

Suite à cette intervention, un échange riche et très intéressant s'est tenu autour d'un café.

L'établissement remercie l'équipe de la MGEN pour l'organisation de cette rencontre, qui a permis d'établir des contacts dans une perspective de collaboration future.

Les appartements de coordination thérapeutique

Réhabilitation Psychosociale

L'établissement dispose désormais de deux appartements types T1 situés dans le centre-ville de Guéret avec accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les logements sont meublés.



Les ACT fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Les places seront dédiées aux patients relevant d'un projet de Réhabilitation Psychosociale;

La demande comporte : une lettre de motivation du patient, un courrier médical explicitant les éléments administratifs, médicaux et sociaux adressé au psychiatre référent des ACT.

L'accueil repose sur un contrat qui définit le projet personnalisé de la personne accueillie.

Les équipes pluridisciplinaires de l'Hôpital de Jour Réhabilitation et du Centre de Proximité en Réhabilitation psychosociale de la Creuse sont joignables :

De 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Secrétariat : 05.55.51.77.12

Que sont les archives ?

C'est l'article L211-1 du Code du Patrimoine qui définit les archives comme l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par tout service de l'établissement dans l'exercice de son activité.

Les archives ne se limitent donc pas aux documents anciens ou sous format papier. **Un document a la qualité d'archive, dès lors qu'il est créé ou reçu, qu'il soit sur support papier ou numérique, écrit, iconographique, audio ou vidéo.**

Le dossier patient en est un bon exemple. Dans notre établissement, il est à la fois papier et informatisé (dossier Cariatides) ; on parle de dossier hybride. En outre, il est constitué de documents papiers, de documents numériques, et d'imagerie médicale (clichés radiologiques, CD-Rom). L'ensemble doit être conservé selon les mêmes règles (pérennité, authenticité, intégrité et fiabilité).

L'hôpital produit et reçoit, au cours de son activité, de nombreux documents que l'on classe en deux catégories : **les archives médicales et les archives administratives**. Celles-ci sont destinées à assurer d'une part la traçabilité des soins et de la prise en charge des patients, d'autre part la gestion administrative et financière de l'établissement.



Creative Commons BY-NC-SA AAF et YSM illustrations

Qui est responsable des archives ?

Les archives sont conservées sous la responsabilité du **directeur de l'établissement**, qui est responsable au civil et au pénal, du maintien de l'intégrité des archives de la structure.

Le service « producteur » des documents et le **chef de service** sont responsables de l'intégrité des dossiers créés et du respect de la réglementation quant au contenu du dossier.

Les secrétaires sont responsables de la bonne tenue des dossiers (classement, identification, date, etc.).

Le médecin responsable de l'information médicale (DIM) valide l'élimination des dossiers patients arrivés au terme de leur durée de conservation réglementaire. Il veille également au respect de la réglementation et de la confidentialité sur les archives médicales de l'établissement.



Creative Commons BY-NC-SA AAF et YSM illustrations

Le directeur des Archives départementales est chargé du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives de l'établissement. Ce contrôle porte sur les conditions de gestion, de collecte, de sélection et d'élimination des documents, ainsi que sur le traitement, le classement, la conservation et la communication des archives (Code du Patrimoine articles R212-2 et R212-3).

La responsabilité sur les archives est partagée par l'ensemble des agents de l'établissement.

Tout agent est concerné par les archives, quel que soit son poste. Il a des obligations à respecter dans la gestion des documents qu'il produit ou reçoit, des archives qu'il détient et utilise pour les besoins de sa fonction.

Chacun a une responsabilité au quotidien, en termes de maintien, de tenue, de rangement, de confidentialité, de transport.

Et l'archiviste dans tout ça ?

L'archiviste est chargé de la mise en œuvre de la politique d'archivage de l'établissement, en développant les méthodes, procédures et outils de gestion des archives.

Il a la garde des archives médicales et des archives administratives, et doit contrôler les conditions de conservation, l'accès aux documents, établir un classement et un inventaire de l'ensemble des archives, maintenir à jour les données les concernant, et veiller à l'application de la législation et la réglementation archivistiques.

Dans la pratique, cela correspond à quatre thématiques principales :

- La collecte des archives
- Le classement et la description des archives
- La conservation des archives et la gestion des éliminations
- La communication des archives et leur valorisation



Creative Commons BY-NC-SA AAF et YSM illustrations

Le service des archives est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. L'archiviste est joignable par téléphone au 8868 ou par mail archives@ch-st-vaury.fr. Son bureau est situé dans le bâtiment des consultations médicales (bâtiment 30). N'hésitez-pas à poser vos questions !

OPERATION COUP DE POING AUX ARCHIVES

LE SERVICE DES ARCHIVES ORGANISE
PROCHAINEMENT UN CHANTIER DE TRI D'ARCHIVES
ADMINISTRATIVES STOCKEES AU SOUS-SOL DE
L'ANCIENNE MORGUE.
POUSSIERES ET ARAIGNEES GARANTIES !





LA LIBERTE D'ALLER ET VENIR: UN DROIT RECONNU DANS LA LOI 2002-2

Depuis décembre, un vent de liberté souffle sur la MAS.



En accord avec les Recommandations des Bonnes Pratiques, un digicode a été installé permettant aux résidents, ayant les capacités, de se déplacer librement au sein de l'hôpital

Notre objectif : protéger et favoriser cette liberté tout en assurant la sécurité et le bien-être des résidents



Un grand merci à Fabrice P pour son efficacité et sa disponibilité dans l'installation du dispositif

Pour les Fêtes de Noël au Logis de Valric



Le Père Noël et les chiens d'Huskin Creuse se sont invités pour le grand bonheur des résidents



Nicolas Cady Musicothérapeute Musicien

Une après midi festive où se mêlent chants percussions et accompagnement de bande son. Du plaisir pour tous



2026 La Certification



Notre établissement accueillera en janvier 2026 la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) . Cet événement constitue une étape importante dans notre démarche collective d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins .

Objectifs de la certification HAS

La certification HAS a pour but de porter une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins, ainsi que sur l'ensemble des prestations délivrées par les établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés. Cette démarche, simplifiée et centrée sur les soins, contribue à renforcer la confiance des patients et des usagers, et à promouvoir une dynamique collective d'amélioration continue.

Comment se déroule une visite de certification ?

La visite de certification est réalisée par des experts-visiteurs, professionnels en exercice mandatés par l'HAS.

Lors de la visite de l'établissement, les experts-visiteurs évaluent le niveau de la qualité des soins, en s'appuyant sur le référentiel de certification HAS qui contient des objectifs déclinés en critères. Chaque critère est évalué par des méthodes d'évaluation proches du terrain pour évaluer les pratiques, les dynamiques d'équipe, les situations réelles de soins et les parcours des patients.

Il est important de rappeler que cette démarche ne constitue pas un examen individuel mais bien une évaluation collective de nos pratiques. Ensemble, nous disposons de toutes les ressources et du savoir-faire nécessaires pour transformer cette visite en une opportunité de valoriser notre travail.

La HAS prend sa décision selon 4 niveaux:





MOUVEMENTS DU PERSONNEL DU 1^{ER} DECEMBRE 2024 AU 19 FEVRIER 2025

ARRIVEES

02/01/2025 : Bertrand PIERRE, OP à l'UCP

06/01/2025 : Lyla SAVOLDELLI , IDE au SSR

01/02/2025 : Sylvain GRENIER AEQ aux Espaces verts

Passage de CDD à CDI :

Daryna KAMINSKA, AEQ à l'ECE

Aline PICAUD, Adj Adm au Standard

DEPARTS

01/12/2024 Hélène PY Psychologue au CMP Saint Vaury

01/01/2025 Sylvie ONGENAE PH en pédopsychiatrie

01/01/2025 Eliane AUBRUN IDE au CPSM Bourganeuf

01/01/2025 Anne-Lise DUCROT Psychologue en pédopsychiatrie

01/01/2025 Justine BRION IDE à Véronèse

06/01/2025 Claire MAURY ASHQ à l'EHPAD

03/02/2025 Noémie MORDIN Aide-Soignante à Véronèse

Décès :

Monsieur Fabrice CARNET

Monsieur Philippe GARCIA

Directeur de publication

- Arnaud GARCIA

Rédacteurs :

- Equipe de la Mas du Puy des 3 Cornes
- Equipe de l'Ehpad le logis de Valric
- Equipe de la MAS
- Julia MICOURAUD
- Lise LOILLIER
- Pascal LEMAÎTRE
- Nathalie CHAUVET
- Sandrine POIRIER

Impression :

Aline GASNET

Reprographie

Services économiques
du CH La Valette

Photographies, illustrations, réécriture et mise en page :

Valérie LOISY

Contact :

Tel : 05.55.51.77.03

communication@ch-st-vaury.fr